L'Exposition Universelle de 1900 à Paris.

Il existe depuis longtemps en France une législation spéciale et éminemment protectrice en faveur des diverses manifestations de la propriété industrielle admise dans les expositions publiques organisées dans ce pays.

Les lois temporaires des 2 mai 1855 et 3 avril 1867, faites à l'occasion des expositions universelles de Paris de 1855 et de 1867 contenaient, à cet égard, des dispositions qui ont été reprises et complétées dans la loi permanente du 23 mai 1868 dont le texte est ci-joint.

En adhérant à l'article 11 de la convention du 23 mars 1883 pour la protection internationale de la propriété industrielle le gouvernement français s'est, d'ailleurs, engagé diplomatiquement à prendre des mesures de cette nature chaque fois qu'une exposition internationale officielle ou officiellement reconnue sera organisée sur son territoire.

Depuis cette époque, l'administration française s'est constamment attachée à procurer une protection plus complète et plus efficace aux diverses manifestations de la propriété industrielle admise dans les expositions publiques. Elle a, dans ce but, promulgué, le 30 octobre 1888, une loi spéciale relative aux produits admis à l'exposition de 1889 et elle compte déposer prochainement au Parlement un projet de loi encore plus détaillé et plus explicite, à l'occasion de l'Exposition de 1900.

Cette loi sera à la fois très libérale et très protectrice. Elle suspendra, notamment, en faveur des objets figurant à l'Exposition, diverses causes de déchéance du droit de propriété industrielle qui les atteindraient, en temps ordinaire, par exemple la déchéance pour cause de non exploitation en France.

Loi du 23 mai 1868.

Article 1er—Tout Français ou étranger, auteur soit d'une découverte ou invention susceptible d'être brevetée aux termes de la loi du 5 juillet 1844, soit d'un dessin de fabrique qui doit être déposé conformément à la loi du 18 mars 1806, ou ses ayants droit, peuvent, s'ils sont admis dans une exposition publique autorisée par l'administration, se faire délivrer par le Préfet ou le Sous-Préfet, dans le Département ou l'Arrondissement duquel cette exposition est ouverte, un certificat descriptif de l'objet déposé.

Article 2.—Ce certificat assure à celui qui l'obtient les mêmes droits que lui conférerait un brevet d'invention ou un dépôt légal de dessin de fabrique, à dater du jour de l'admission jusqu'à la fin du troisième mois qui suivra la clôture de l'exposition, sans préjudice du brevet que l'exposant peut prendre ou du dépôt qu'il peut opérer avant l'expiration de ce terme.

Article 3—La demande de ce certificat doit être faite dans le premier mois, au plus tard, de l'ouverture de l'exposition.

Elle est adressée à la préfecture ou à la sous-préfecture et accompagnée d'une description exacte de l'objet à garantir, et, s'il y a lieu, d'un plan ou d'un dessin du dit objet.

Les demandes ainsi que les décisions prises par le Préfet ou le Sous-Préfet sont inscrites sur un registre spécial qui est ultérieurement transmis au ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux Publics et communiquées, sans frais, à toute réquisition. La délivrance du certificat est gratuite.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée de Valeur du Deuxième District,

Formant l'encoignure des rues Douane et Miro, dans l'ilet borné par ces dites rues et les rues Galvez et Bienville.

German American Homestead vs Suc. de Andrew L Desporte.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 58.376—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 27 avril 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion ou lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Douane, Galvez Bienville et Miro, désigné par la lettre "A", sur un plan ou certificat d'arpentage annexé à un acte de vente pardevant John J. Ward, notaire public, le 22 juillet 1893, fait par Geo B. Grandjean, voyer, en date du 18 mai 1893, laquelle dite portion de terre forme l'encoignure des rues Miro et Douane et mesure Trente quatre pieds, et Huit pouces de face à la rue Douane sur Cent huit pieds de profondeur et de face sur la rue Miro, entre lignes parallèles. Conformément audit plan, ladite portion de terre comprend le lot No 12 en entier et une partie du lot No 13.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ.
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
N. R. Roberts, avocat pour le plaignant.
24 mars—24 30—avril 7 14 21 27

Marshall J. Smith, Julian D. Payne.
F. Moreno, W. J. Ferguson.

MARSHALL J. SMITH & CO

Agents d'Assurance en Général.

No 309 RUE BARONNE,
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

3 mars—1mois

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District.

Connue comme No 518 rue Mandeville, entre les rues Victoire et Moreau.

Luke Ghergich vs (Miss) Kate Manning.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,420—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 avril 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

La moitié d'un certain lot de terre avec les bâtisses, etc., située dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Victoire, Moreau, Mandeville et Marigny, lequel dit lot est pris du côté le plus rapproché de la rue Victoire du lot original désigné par la lettre C, et mesurant vingt-et-un peds sept pouces et huit lignes de face à la rue Mandeville par cent dix-neuf pieds onze pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Arthur B. Léopold, avocat pour le plaignant.
17 mars—17 24 30—avril 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Mercredi 5 Avril 1899, De Propriété Améliorée de Valeur dans le Sixième District.

Connue comme les Nos 5418 et 5420 rue Camp entre la rue Octavia et l'avenue Peters.

Andrew Miller vs Geo. W. Nicoll.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 58,536—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, le 5 avril 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Sixième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Camp, Magasins, Octavie et l'avenue Peters, désignée comme lot No 19 sur un devis fait par E. Pilié voyer, le 3 août 1889 d'après ledit devis ledit lot ou portion de terre, commençant à une distance de cent dix-huit pieds de l'avenue Peters et mesurant trente pieds cinq pouces de face à la rue Camp sur une profondeur de cent quinze pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
H. L. Garland avocat pour le plaignant.
4 mars—4 10 17 24 30—avril 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur et attrayante du Sixième District,

Connue comme No 701 avenue Napoléon, encoignure de la rue Laurel.

Union Homestead Association vs Joseph W. Mason.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 58,668—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 avril 1899 à midi des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Napoléon, les rues Laurel, Constance et Berlin, désigné par le No un sur un plan fait par P. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, le 12 octobre 1891, attaché à un acte passé pardevant J. D. Taylor, notaire, le 31 octobre 1891. Le dit lot forme l'encoignure de l'avenue Napoléon et de la rue Laurel et mesure trente-un pieds six pouces de face à l'avenue Napoléon sur une profondeur et face à la rue Laurel de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Mem:—Le shérif est néanmoins autorisé par les plaignants d'annoncer que les plaignants accepteront un règlement sur le writ de 20 0[0 ou plus comptant et la balance à temps avec 7 0[0 par an d'intérêt jusqu'au paiement, payable en versements mensuels de $30 ou plus chacun, représenté par des billets de l'acquéreur, garantis par liens et hypothèque spéciale du vendeur, à la condition que le manque de paiement d'un quelconque des billets à maturité les rendra tous dus immédiatement; et qui soit prévu du transfert de la police d'assurance, 5 0[0 honoraires d'avocat en cas d'un procès et toutes les clauses usuelles de sécurité.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Carroll & Carroll, avocats pour les plaignants.
17 mars—17 18 24 30—av 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété attrayante et de valeur du Sixième District,

Connue comme les Nos 1717 et 1719 Louisiana Avenue,

Entre les rues Baronne et Carondelet.

Thomas M. Madden vs Albert Fourcade.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 58,560—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 13 avril 1899 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre et toutes les bâtisses et améliorations situé dans le 6me District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Louisiana, les rues Carondelet, Tolédano et Baronne, désigné par la lettre A sur un plan fait par H. Stewart, député voyer de ville, en date du 1er février 1889 et annexé à un acte passé pardevant F. Kirschner, ancien notaire, et daté du 26 février 1889, conformément auquel dit plan ledit lot mesure trente deux pieds huit pouces et quatre lignes de face sur l'avenue Louisiana par une profondeur de cent vingt huit pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
Frank Zengel, avocat pour le plaignant.
10mars—10 17 24 30—avril 7 13

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

913 rue Gravier.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur améliorée dans le Second District, faisant face toutes les deux sur les rues Canal et Douane, entre les rues Solomon et Napoléon.

Bâtisse connue comme le No 4226 rue Douane.

Albert Guilbault vs Robert L. Patterson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 58.278—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 27 avril 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots ou portions de terre situés et étant dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Solomon, Douane et Napoléon, désignés par les lettres A et B sur un plan par P. A. d'Hémécourt, voyer, et daté du 8 août 1890, annexé à un acte passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire en cette ville, en date du 15 septembre 1890. Lesdits lots ou portions de terre mesurent comme suit, à savoir; Lot A a trente pieds de face sur la rue Canal, et trente pieds de face sur la rue Douane, par une profondeur, entre lignes parallèles, de trois cent treize pieds et quatre pouces, ledit lot ou portion de terre traversant ledit ilet de la rue Canal à la rue Douane, et ledit lot ou portion de terre désigné par la lettre B, étant la moitié du lot originel B sur ledit plan mentionné a trente deux pieds de face sur la rue Douane par une profondeur, entre lignes parallèles, de cent cinquante six pieds et huit pouces, ensemble avec tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent en quelque sorte.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil pour la paroisse d'Orléans.
Félix J. Dreyfous, avocat pour le plaignant.
24 mars—24 25 30—avril 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Sixième District,

Connue comme le No 3623, rue Camp entre les rues Antonine et Foucher.

Robert J. Barr, Syndic, vs Vve Mary C. Delaney.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 58.590 —En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 20 avril 1899, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 27 (ancien ilet No 28) borné par les rues Antonine, Foucher, Camp et Chestnut, ledit lot est désigné par le No six et mesure trente et un pieds, trois pouces de face sur la rue Camp par cent vingt-cinq pieds de profondeur, conformément à un plan fait par C. A. Hedin, voyer, et déposé dans le bureau de Théodore Guyol, notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Benjamin Ory, avocat pour le plaignant.
17 mars—17 18 24 30—avril 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante du contenu entier sur les lieux connus comme Boulevard Apartments, 1010 rue du Canal.

Une grande quantité de beaux meubles de maison, aussi un piano.

Cassius J. Meyer vs Mme L. Forstall.

COUR CIVILE DE District pour la paroisse d'Orléans No. 55,320 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le MERCREDI, 5 avril 1899, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux No 1010 rue du Canal.

Le contenu entier desdits lieux, comprenant un grand assortiment de meubles de valeur de maison, installations, divers, etc., d'après l'inventaire; aussi un piano.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ.
Sherif civil de la Paroisse d'Orléans.
R. G. Dugere et F. J. Puig, avocats pour le plaignant.
25 mars—25 29—Avril 1 5

Interdiction de Mme Rosina Blumenthal.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E—No 58,411—Je certifie par le présent que le 14ème jour de mars 1899, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous intitulée, dans les mots et chiffres suivants, à savoir: Interdiction de Mme Rosina Blumenthal.

Cette affaire a été appelée aujourd'hui pour être entendue. Présents, Edgar M. Cahn, Esq, pour le pétitionnaire; Lamar C. Quintero, avocat pour la défenderesse par appointement de la cour, et après avoir entendu les plaidoiries, évidence et conseil, la cour considérant la loi et l'évidence et étant d'opinion, pour les raisons verbalement assignées, que les allégations de la pétition ont été soutenues et que la défenderesse est incapable de prendre soin de ses biens et de sa personne, il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement dans cette affaire déclarant et décrétant la défenderesse, Mme Rosina Blumenthal, incapable de prendre soin de sa personne et de ses biens et prononçant son interdiction, et que tous les frais soient payés des biens de l'interdite.

Jugement rendu le 14 mars 1899.
Jugement signé le 20 mars 1899.
Signé: GEO. H. THEARD, Juge.

En témoignage de quoi, j'ai apposé ma signature et fixé le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans le 23me jour de mars, en l'année de notre Seigneur, Mil Huit Cent Quatre-Vingt-Dix-Neuf.

[Sceau] F. E. PETERSON.
Député-Greffier.
EDGAR M. CAHN, Avocat.
28 mars—28—avril 2 7 18 27

Succession de Jean Monlezun.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 58,908—Division D—Attendu que Mme Joséphine Lafarque, veuve de Jean Monlezun, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jean Monlezun, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
28 mars—28 31—avril 6

HUILE D'OLIVE FRANÇAISE

(IMPORTÉE),

Emballée en paniers de 1 douzaine litres, et de 2 douzaines demi litres. De

J. B. et A. Artaud, Frères,

MARSEILLE.

Pour Echantillons et Prix, s'adresser à

W. A. GORDON.

AGENT POUR LE SUD,

500 Rue des Magasins.

18 déc—1 an

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur du Troisième District.

Les bâtisses qui s'y trouvent portant les Nos municipaux 1511, 1519, 1523 et 1525 rue Espagne,

Et Nos 2359, 2361 et 2363 rue Robertson.

Peter Johnson vs Joseph N. Wolfson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 58,722—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 27 avril 1899, à midi, de la propriété ci-après decrite, à savoir:

Sept certains lots de terre et portion de deux autres lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, avantages et servitudes là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le troisième district de cette ville dans l'ilet borné par la promenade Washington (maintenant avenue St Roch) et les rues Espagne, St Jean-Baptiste, maintenant Nord Robertson et Nord Claiborne; désignés par les Nos dix-neuf et vingt, selon un plan de L. Bougère, voyer, daté le 3 novembre 1835 et annexé à un acte pardevant Theodore Seghers, notaire, daté le 5 décembre 1835; et par les numéros vingt-trois et vingt-quatre et sept, dix-sept et dix-huit, les portions des lots cinq et six, sur un plan de J. Purey, daté le 18 mai 1843, et déposé en l'étude de A. J. Cuvillier, notaire, d'après lequel plan les dits lots mesurent comme suit:

Les lots dix-neuf et vingt mesurent chacun trente-deux pieds de face à la rue Espagne sur cent cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les lots vingt-trois et vingt-quatre mesurent chacun trente pieds de face à la rue Nord Robertson sur cent vingt-huit pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot sept mesure trente-deux pieds de face à l'avenue St-Roch sur cent cinq pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Et les lots numéros dix-sept et dix-huit mesurent chacun trente deux pieds de face à la rue Espagne sur cent trente cinq pieds de profondeur.

La dite portion du lot numéro cinq dans le fond du lot numéro dix-huit mesure trente-deux pieds sur la ligne du fond du dit lot numéro dix-huit et trente pieds sur chaque ligne de côté, les dites lignes de côté étant l'extension des lignes de côté du dit lot numéro dix-huit vers la promenade Washington, maintenant avenue St Roch, et mesure trente-deux pieds sur la ligne de coté vers la promenade Washington, maintenant avenue St Roch.

Et la dite portion du lot numéro six touche le lot numéro sept ci dessus décrit, sur le côté vers la rue Robertson et mesurant quatre pieds de face à la promenade Washington (maintenant avenue St Roch) sur cent trente cinq pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
F. B Thomas, avocat pour le plaignant.
24 mars—24 30—avril 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur dans le Quatrième District.

Formant l'encoignure des rues Jackson et Annonciation,

Dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues Joséphine et Laurel.

Albert Mackie Grocer Co., Ltd. vs J. S. Royo.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 57,920—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 avril 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Joséphine Annonciation et Laurel, ledit lot formant l'encoignure des rues Jackson et Annonciation et mesurant vingt-neuf pieds quatre pouces et six lignes de face à la rue Jackson sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
D. M. Scholars, Dufour et Dufour, avocats pour le plaignant.
24 mars—24 30—avril 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur du Quatrième District.

Charles Godchaux vs la succession de Henry Marx.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 58.592—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 20 avril 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Soraparu, Philip, Chippewa et Annonciation ancienne ment Jersey) désigné comme lot No 183 sur un plan fait par Hugh Grant, voyer, en date du 2 février 1844 ou 1864, déposé parmi les régistres de L. R Kenny ancien notaire en cette ville, conformément auquel dit plan ledit lot mesure trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face sur la rue Chippewa par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles (mesure américaine)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Hornor & Godchaux, avocat pour le plaignant
17mars—17 18 24 30—avril 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur du Sixième District.

Rosetta Gravel Paving and Improvement Company vs Carrie A. Freret et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 53,406—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 avril 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, Sixième District, ilet No 58, borné par les rues Arabella, Hurst, Joseph et Garfield, formant l'encoignure des rues Arabella et Hurst, mesurant soixante-douze pieds 10 pouces sur la rue Hurst, même largeur dans le fond par cent vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et de face à la rue Arabella. Une autre portion de terre, même district et ilet, touchant à la susdite propriété dans le fond, mesurant cinquante-cinq pieds de face à la rue Arabella, même largeur dans le fond, par cent vingt-deux pieds dix pouces de profondeur entre lignes parallèles, et ladite portion de terre commençant à une distance de cent vingt-cinq pieds de l'encoignure des rues Hurst et Arabella.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
E. E. Moise, avocat pour le plaignant.
24 mars—24 25 30—avril 7 14 21 27

CHEMINS DE FER.

SOUTHERN PACIFIC COMPANY — SUNSET ROUTE

Bureau de Billets de la Ville.
Coin St-Charles et Canal.
Depot de Passagers,
Tête de l'Avenue Esplanade
TRAIN DE SERVICE QUOTIDIEN.

Départs.		arrivée
Express de la Californie. No 20....8:40 p. m.		No 19....7:55 a. m.
Express du Texas et du Mexique. No 18....9:00 a. m.		No 17....6:40 p. m.
M. L. et T Local No 50....8:15 a. m		No 51....5:45 p. m.

"SUNSET LIMITED."

Ce train célèbre fera le voyage régulier chaque semaine à San Francisco, quittant la Nouvelle-Orléans tous les jeudis à 11 h. A. M. et arrivant tous les mercredis à 7:30 A. M., faisant connections à la Nouvelle-Orléans à et de tous les points est.

Pullman Buffet Drawing Room Slepers Nos 19 et 20 entre la Nouvelle-Orléans, Los Angeles et San Francisco. Nos 17 et 18 entre la Nlle-Orléans et San Antonio; San Antonio et la ville de Mexico.

Tourist Sleepers quittent la Nouvelle-Orléans tous les mardis, jeudis, vendredis et dimanches soirs pour San Francisco directement. fév—1an

QUEEN & CRESCENT ROUTE
NEW ORLEANS & NORTH-EASTERN R.R.
ALABAMA & VICKSBURG RY.
VICKSBURG, SHREVEPORT & PACIFIC R.R.

Trains Elégants-Vestibules Eclairés au Gaz.

	No 2 Limited	No 4 Fast Mail
Part de la N.-Orléans.	6:00 p.m.	7:00 a.m
Arrive à Meridian	11:50 p.m.	1:35 p.m
Part de Meridian	12:01 a.m.	
Arrive à Birmingham	4:20 a.m.	
Arrive à Chattanooga	8:20 a.m.	
Arrive à Lexington	5:10 p.m.	
Arrive à Cincinnati	7:30 p.m.	

Seulement 25 1[2 heures à Cincinnati avec des chars dortoirs Pulliman sans changement laissant la Nlle-Orléans tous les jours à 6:00 P.M.

Chars-dortoirs sans changement à New York laissant la Nlle-Orléans tous les jours à 6:00 P. M. via Roanoke, Va., Washington, D. C. seulement 42 heures à New York.

Bureau des Billets du Q. & C. Hôtel St-Charles.
W. STOMS, Ass't Gen. Pass. Agent. GEO. H. SMITH, G. P. A.
1er jan—1an

ILLINOIS CENTRAL

Arrivées et départs en effet le 4 déc. 1898.

Départ. Arrivée.

Chicago et St-Louis Limited.
No 4, départ 9 A. M.
No 3, arrive 7:45 P. M
Le train le plus rapide et le mieux équipé laissant la Nlle-Orléans.

Louisville & Cincinnati Limited.
No 4, départ 9 A. M.
No 3, arrive 7:45 P. M
Chars dortoirs Pullman, et chars avec chaises à bascule, chars café sur trains Nos 3 et 4, service à la carte.

Fast Mail.
No 2, départ, 8:00 P.M.
No 1, arrive 7:35 A. M
Chars dortoirs à Water Valley, Holly Springs, Jackson, Tenn., Cairo, St-Louis et Chicago.

Louisville & Cincinnati,
No 2, départ 8:00 P. M.
No 1, arrive 7:35 A. M
Memphis, Louisville et Cincinnati sans changement.

Local Mail and Expres.
No 24, départ 7:00 A. M.
No 23, arrive 10:00 P. M
Pour Fulton, Ky., et les stations intermédiaires.

McComb City Accommodation.
No 32, départ 5:30 P. M.
No 31, arrive 9:30 A. M.

Yazoo & Mississippi Valley R. R
No 6, départ 4:00 P. M.
No 5, arrive 10:40 A. M.
Chars dortoir, Nlle-Orléans à Vicksburg, Memphis et Kansas City.

Local Day Express.
No 22, départ 8:00 A. M.
No 21, arrive 5:50 P. M.
Pour Vicksburg, Natchez et les points intermédiaires.

Baton Rouge Accommodation.
No 34, départ 4:20 A. M.
No 33, arrive 9;20 A. M.
S'arrête à toutes les stations.

Bureau des billets, St-Charles et Commune.
W. A. KELLOND, Ass. Agent Gén des Pass. WM MURRAY, D. P. A. Nlle-Orléans.
28 nov—

Chemin de fer Louisville & Nashville.

ANCIEN ET SUR.

EXPRESS LIMITÉ CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN.

Pour Montgomery, Birmingham Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTS SANS CHANGEMENT

No. Arrivées	No. Departs
1 fast line.... 7:05 pm	2 fast m'l. 7:45 pm
3 fast mail ...7:40 am	4 limited. 11:15 am
5 limited ....8:30 pm	6 fast line ..7:55 am
7 Coast tous les jours (dim ex)8:55 am	8 Coast tous les jours dim ex4;00pm

Bureau pour la vente des billets, coin St Charles et Commune. Bureau de billets de la gare, au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibulés limité de la Nouvelle-Orléans à New-York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapidement à tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplémentaire exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché et des repas sont servis en route.

Nos 4 et 1 ont des chars dortoirs pour Chicago sans changement.

JOHN KILKENNY, Div. Pass Agent.
C. P. ATMORE, G. P. A., Louisville, Ky.
1er ... au 21 déc

SR Southern RAILWAY.

La Route de Chars sans Changement entre le Sud, le Sudouest et l'Est. Seulement 40 heures pour New York, via le Great Washington et Southwestern.

	Vestibule Limité No 38	Malle Rapide No 36
Quitte la Nlle-Orléans	7:45 P. M.	7:55 A. M
Arrive à Atlanta	11:40 A. M.	11:30 P. M
Quitte	12:00 midi	11:50 P. M
Arrive à Washington	6:42 A. M.	9:35 P. M
" Baltimore	8:00 A. M.	11:35 P. M
" Philadelphie	10:15 A. M.	2:56 A. M
" New York	12:43 P. M.	6:23 A. M
" Boston	8:30 P. M.	3,30 P. M

No 38 courant sans changement des Chars à Salon Dortoir de Pullman, avec Service Supérieur de Char à Diner en route.

No 36 courant des Trains Solides à Washington sans changement, hors une nuit seulement.

Pour plus ample information et les Réserves Pullman s'adresser au

BUREAU DE BILLETS DU SOUTHERN RAILWAY,

704 rue Commune, Nouvelle-Orléans, Ln.
J. M. Knigt, Ass't Agent de Pass. et Billets.
M. R. Pawers, Agent de District de Passagers
S. H. Hardwick, Ass't Ag't Gén'l de Pass., Atlanta, Gie.
W. A. Turk, Ag't Gén'l de Pass., Washington, D. C.
J. M. Culp, Gérant du Trafic, Washington, D.C.
17 déc

COMPAGNIE D'ASSURANCES

LIVERPOOL & LONDON & GLOBE.

Plus de $70,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago........$3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston........$1,427,290

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—
GUSTAF R. WESTFELDT, L. C. FALLON, LUCAS E. MOORE, C. M. SORIA.
CLARENCE P. LOW, secrétaire-Résident. J. G. PEPPER, Assistant-Secrétaire.
2nov—1an

Succursale de la Compagnie d'Assurances du Sun Mutual DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouveau No 322, vieux No 68 rue Royale.

Capital payé........$500,000 00
Actif, 1er Janvier 1898........1,097 29 16
Surplus........304,700 06

J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHAS. LAUDUMIEY, CHAS. D. FOUCHE, OCTAVE LABARRE.
juin 98 1an

COMPAGNIE D'ASSURANCES

—DES—

MARCHANDS

—DE LA—

NOUVELLE-ORLÉANS.

PAUL CAPDEVIELLE, Président;
JULES MONTREUIL, Secrétaire

BUREAU: RUE DU CANAL, 622.

Assure contre toutes pertes causées par l'incendie sur les rivières et sur les mers.

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Henry C. Boucher,	John P. Baldwin,	W. H. Bofinger,
Jayme Magi,	Paul Capdevielle,	A. Xiques,
U. Koen,	Jno W. Fairfax,	Emilien Perrin,
Manuel Abascal,	Lawrence Fabacher.	

L'ABEILLE

DE LA

NOUVELLE-ORLEANS,

JOURNAL QUOTIDIEN FRANÇAIS,

Polititique, Littéraire, Artistique et Scientifique.

—:o:—:o:—

FONDÉE LE 1ER SEPTEMBRE 1827.

—:o:—:o:—

Trois Editions distinctes:

EDITION QUOTIDIENNE,
EDITION HEBDOMADAIRE,
EDITION SPECIALE DU DIMANCHE

—:o:—:o:—

DERNIERES NOUVELLES LOCALES —ET— ETRANGERES.

—:o:—:o:—

DEPECHES TELEGRAPHIQUES —DE LA— PRESSE ASSOCIÉE —ET— Dépêches Spéciales.

SEUL JOURNAL FRANÇAIS QUOTIDIEN, AU SUD, FONDÉ LE 1er SEPTEMBRE 1827.